



Année 3, n° 7
Janvier 2016

Messages

Informations

Echanges

Liaisons

EDITO

Bonjour à tous,

Voilà une nouvelle année qui s'ouvre à nous. Souhaitons à tous qu'elle soit calme et sereine, loin des violences et des drames que nous avons vécus en 2015. En tant qu'humain, nous avons tous besoin de sérénité et d'une vie qui ne soit pas ponctuée d'exactions terribles ou d'incertitudes journalières liées à notre sécurité ou à notre travail. Une vie où l'harmonie, dans la famille, dans notre environnement, et dans la vie de tous les jours soit une composante indissociable. Ce doit être, pour chacun, le moteur de notre rythme journalier.

Cette année 2016 sera pour nous la dernière année que nous partagerons avec la Communauté de Communes du Canton d'Albens, puisqu'au 1^{er} janvier 2017 nous intégrerons définitivement la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget qui maintenant s'appelle GRAND LAC. Comme prévu, nous irons tout seul (ainsi que La Biolle) dans cette grande communauté de 73000 Habitants (avec la communauté d'Albens et celle de Chautagne), alors que les six autres communes de l'ancien canton d'Albens se sont déjà regroupées en une seule commune, sous le nom d'ENTRELACS. Nous avons donc encore une année pour préparer notre nouveau fonctionnement, organiser nos services et assurer notre prochain avenir, dans cette grande organisation.

Le conseil municipal sera attentif à cette nouvelle répartition, à notre identité et fera ce qu'il convient de faire pour que SAINT OURS reste un village où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une année riche de réussites, d'échanges, et de satisfactions pour vous et vos proches.

Christian REBELLE

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 04.79.54.91.87

Fax : 04.79.54.95.75

Mail :

st-ours.mairie@wanadoo.fr

Ouverture :

- mardi 16 à 20 h
- mercredi 9 à 11 h
- vendredi 13h30 à 16h30

Permanence du Maire
et des adjoints :
Mardi de 18 h 30 à
20 h



Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la TNT va évoluer, votre équipement sera-t-il compatible ? Passage national TNT HAUTE DEFINITION

La mise à niveau de votre équipement de réception de la télévision est peut être nécessaire.

Le gouvernement a annoncé le passage généralisé des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT à la norme MPEG-4 en avril 2016. Cette évolution vous permettra de recevoir la télévision avec une meilleure qualité d'image et plus de chaînes en HD.

Qui est concerné ?

Vous recevez la télé par l'**antenne râteau** : vous devez d'ores et déjà vérifier que votre équipement est compatible HD et vous devrez également, le 5 avril 2016, procéder à une recherche et mémorisation des chaînes pour récupérer l'ensemble des chaînes de la TNT.

Vous recevez la télévision **par satellite** : Si vous êtes équipé d'un ou de plusieurs décodeurs TNTSAT, vérifiez qu'il(s) est (sont) bien compatible(s) HD. TNTSAT

Comment savoir si mon décodeur TNTSAT est compatible ?

Un logo «HD TV» est présent sur la face avant du décodeur. Il existe aussi un test simple pour vérifier la compatibilité. Il suffit de se positionner sur la chaîne TF1 (numéro 1) ou ARTE (numéro 7). Si le logo TF1 HD apparaît en haut à droite de l'écran ou le logo ARTE HD apparaît en haut à gauche, votre décodeur est adapté pour recevoir la nouvelle norme.

Que dois-je faire si mon décodeur n'est pas compatible ?

C'est très simple. Il suffira de remplacer votre décodeur TNTSAT SD par un décodeur **TNTSAT HD** pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes de l'offre TNTSAT et profiter de la HD dès aujourd'hui. Aucun autre changement ou réorientation de la parabole ne sera nécessaire

Les téléspectateurs recevant la télévision par ADSL ou fibre optique ne sont pas concernés.



De nouveaux fonds européens pour les acteurs du territoire

Dans la continuité de la dynamique engagée depuis 2009, le Parc a vu sa candidature à un nouveau programme européen LEADER* retenue.

Ce nouveau programme intitulé « L'économie touristique, moteur de l'économie rurale du massif des Bauges » concerne l'ensemble du périmètre du Parc. Objectif : soutenir l'économie de proximité dans les secteurs d'activités du tourisme, de l'agriculture, de la forêt/filière bois, de l'artisanat, des services à la population et de l'hébergement. De ce fait, il s'agit d'encourager la consommation de produits et services locaux, de soutenir la création d'emplois dans les domaines de l'économie de proximité, de s'appuyer sur l'attractivité naturelle du massif pour dynamiser les circuits courts, l'excursionnisme marchand et le court séjour.

7 objectifs opérationnels

Un programme d'actions très précis (en cours d'élaboration) est construit avec les nombreux partenaires du Parc : socio-professionnels du tourisme, agriculteurs, forestiers, chambres consulaires, collectivités locales et financeurs. Il se décline en sept objectifs opérationnels :

- développer l'offre de services
- soutenir une filière d'hébergement de découverte
- renforcer les activités et produits agricoles
- valoriser les activités et produits forestiers
- favoriser la mise en tourisme du territoire
- conforter les offres de découverte
- développer des projets de coopération

Des moyens d'ingénierie au service du territoire

Le programme, soutenu par des fonds FEADER**, pourra démarrer dès 2016 pour se terminer en 2020.

Le Syndicat Mixte du Parc est la structure qui porte l'animation du programme Leader sur le massif des Bauges. Les fonds européens alloués au territoire représentent un montant de 1 750 000 €. Ils permettront de financer, en s'adossant à d'autres fonds publics, des investissements de l'ordre de 5 000 000 €. Ainsi des porteurs privés et publics pourront voir leur projet soutenu via le programme LEADER.

Ces financements contribueront ainsi au développement de l'activité économique sur les 64 communes du Parc, en lien avec les villes-portes.

Vous avez un projet relatif à l'un des sept objectifs cités ci-dessus, prenez contact à partir de 1^{er} janvier 2016 avec Sarah Prouvot : s.prouvot@parcdesbauges.com

* Liaisons Entre Actions pour le Développement de l'Économie Rurale

** Fonds européen agricole de développement de l'économie rurale



Plan paysage de l'Albanais Savoyard ... l'avenir du paysage entre nos mains !

Notre paysage est la résultante visible de nos actions et de nos choix-choisissons et agissons ensemble pour anticiper le paysage que nous souhaitons

Afin d'anticiper les projets d'aménagement, de développement et de protection sous l'angle du paysage, le Parc du Massif des Bauges a lancé une démarche d'animation paysagère sur notre territoire, l'Albanais Savoyard.

Ouvert à toutes les personnes intéressées par cette démarche, plusieurs ateliers de travail se sont conduits cet automne pour partager une vision commune du territoire, et mettre en relief les transformations et mutations liées aux facteurs naturels, économiques, sociaux et culturels.

Le territoire de l'Albanais Savoyard comporte des espaces ruraux en mutation rapide du fait de leur attractivité et de leur proximité des pôles urbains de Chambéry et d'Annecy. C'est un territoire marqué par la prédominance de son paysage agricole, qui est « plébiscité » en termes d'identité, de richesses, de préservation patrimoniale et de qualité du cadre de vie associé...mais également en termes d'activité économique et de production de qualité.

L'équilibre entre maintien de l'agriculture et le développement urbain reste fragile et paradoxal : chaque diminution de la surface des exploitations est une atteinte directe à leur économie et à l'emploi sur ce territoire. En effet, ces exploitations ont encore de la chance de pouvoir faire vivre toute une filière qui va de la production jusqu'à la vente.

Faire perdurer ce paysage agricole, sur ce territoire marqué par une dynamique d'urbanisation doit tenir compte de l'évolution des stratégies et contraintes de l'économie locale avec laquelle chacun doit composer. La finalité de cette démarche est donc de pouvoir guider l'ensemble des acteurs publics ou privés dans la maîtrise de ces évolutions, dans le respect des qualités et des singularités paysagères du territoire. Une rencontre est ainsi envisagée entre les membres de l'atelier, le groupe de pilotage du PLUi et le bureau d'études en charge de l'élaboration du document d'urbanisme.

Un local opérationnel pour nos sapeurs pompiers

Le 21 novembre dernier, la compagnie des sapeurs-Pompiers de St-Ours a inauguré l'extension de son local au Chef-Lieu, où elle est installée depuis les années 1990.

A l'occasion de cette cérémonie, une plaque commémorative a été posée en l'honneur de François FANTIN, Chef de Corps de 1987 à 2010.

La compagnie voit le jour le 27 avril 1910, elle est composée de 58 membres. A cette époque, la municipalité a la responsabilité du recrutement et la charge de l'entretien du corps.

En 1911, le hangar, toujours en place derrière l'église, est construit pour abriter la pompe à eau, acquise pour un montant de 1325 anciens francs !!

La Grande Guerre de 14/18 n'épargne pas la compagnie qui perd de nombreux membres. Le monument aux morts érigé en 1921 en témoigne. A l'issue de la seconde guerre mondiale, le nombre de sapeurs-pompiers est de 30 ; Saint-Ours compte à cette époque 303 habitants.

L'après-guerre est synonyme de modernisation avec l'installation du réseau d'eau communale et l'apparition des bouches incendies dans les années 50.

Appelés aussi « soldats du feu », les sapeurs-pompiers de Saint-Ours se sont mobilisés lors de violents et tragiques incendies de fermes, en 1955 au Chef-Lieu, en 1987 au hameau Chez Martin, en 2000 au Bois.

La compagnie a aussi ces dernières années été amenée à se mobiliser dans le Gard lors des inondations ou encore en Vanoise lors des feux de forêt.

Aujourd'hui, la compagnie est dirigée par Alain DAGAND et compte 15 membres, stagiaires et titulaires.

Elle est sous la responsabilité administrative du SDIS 73 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et dépend du Bassin Opérationnel d'Aix les Bains, comme les autres CPI (Centre de Première Intervention) du secteur : Albens, La Biolle, Les Hauts de l'Albanais (Cessens).

Avant de devenir pompier titulaire et pouvoir participer aux interventions, chaque pompier volontaire est d'abord stagiaire, en suivant 5 semaines de formation réparties sur 2 ans. Il pourra malgré tout participer aux manœuvres d'entraînement, que chacun d'entre nous a pu observer dans le village le samedi matin.

Etre pompier volontaire au CPI de St-Ours aujourd'hui, c'est concrètement s'engager à assurer des astreintes 1 semaine par mois, 24h/24h, à tour de rôle entre les différents membres. C'est aussi tenir compte de ses disponibilités pour réaliser des gardes de 12h à 24 h au centre d'intervention d'Aix les Bains.

Les pompiers de notre village sont aussi de grands sportifs et aiment les challenges ! Ils ont organisé en 1995 le Cross Départemental des pompiers de Savoie à St-Ours, et ont pu s'illustrer lors des Jeux de l'Été en 2000 à Aix les Bains, tout comme dans les concours de pompe à bras !!

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'Amicale des Sapeurs Pompiers de St-Ours – Président Patrick Mathieu 06 86 50 81 44

Chef de centre : Alain Dagand 06.29.77.26.72—mail : cpisaintours@yahoo.fr





Créée par un regroupement de structures « enfance – jeunesse » (CCCA, ACEJ, CCAS d'Aix les Bains, SIVU Planet'jeunes), la **carte Atout-jeunes** est incontournable pour la population des **11-25 ans des territoires aixois et d'Albens**. Plus de 1300 jeunes sont actuellement porteurs de la carte !

L'objectif de cette carte est de proposer des avantages (chez + de 140 partenaires) aux jeunes afin de leur rendre plus accessible le **sport, la culture, les loisirs ou la vie pratique**. Par exemple, ils peuvent l'utiliser lors :

- de l'adhésion dans un club sportif, artistique ou dans une auto-école, ...
- des achats dans des magasins de sports, de prêt à porter, librairies, papeteries, opticiens, coiffeurs, parfumeries...
- des sorties à la piscine, matchs sportifs, bowling, ...

Pour l'acquérir, il suffit de se rendre dans l'un des points de vente avec 2€, une photo d'identité et un justificatif d'appartenance du territoire. La carte est valable 1 an à partir de la date d'achat.

Atout-jeunes, c'est aussi :

- une bourse d'aide à destination des projets 14-25 ans,
- des animations, séjours et évènements pour les enfants et jeunes,
- une formation BAFA chaque année pour les + de 17 ans,
- des formations pour les professionnels de l'animation,
- un cycle de conférence pour les parents.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.atout-jeunes.fr



Les Sapeurs Pompiers de la Savoie organisent un stage **BNSSA** en prévision de leurs recrutements estivaux. Les pré-sélections ouvertes à tous et à toutes auront lieu le **samedi 26 mars 2016**. Le stage regroupant PSE 1, PSE 2 et BNSSA se déroulera du 8 au 10 Avril 2016 et du 15 au 23 Avril 2016. Examen le **jeudi 28 avril 2016**. Un tarif préférentiel est établi pour les personnes s'engageant avec le SDIS 73 pour la saison de surveillance 2016 pour laquelle plus de 90 postes sont à pourvoir (520€ pour PSE1+ PSE2 + BNSSA ; 250€ pour le BNSSA si vous êtes déjà titulaire du PSE2)."

Quelques brèves ...

- Il y a de nouveaux motifs lumineux pour Noël dans nos hameaux. **C'est sympa !!!**
- Vous pouvez faire votre modification d'adresse en ligne sur service.public.fr. **C'est pratique !!!**
- N'oubliez pas de fixer votre numéro de rue en un lieu bien visible. **C'est utile !!!**
- Les déchetteries existent pour y déposer tout ce qui n'est pas déchets ménagers. N'hésitez pas à les utiliser. **C'est gratuit !!!**
- Quelqu'un a dégradé et fracturé la porte de la chaufferie de l'école. **Ce n'est pas normal !!!**
- Certains adolescents utilisent le toit de l'école pour jouer. **C'est dangereux !!!**
- D'autres franchissent le grillage pour jouer dans la cour. **C'est interdit !!!**
- Il y a une poissonnerie tous les vendredis matin devant la fromagerie. **C'est super !!!**
- Et un marché bio tous les samedis après-midi au même endroit. **C'est intéressant !!!**
- Nous avons vu la Piéta fabriquée à la faïencerie de Saint Ours. **C'est historique !!!**
- Il y a un centre d'intervention des pompiers nouvellement équipé. **C'est rassurant !!!**
- Nous sommes officiellement 612 habitants dans la commune. **C'est démographique !!!!**

L'AGENDA

Samedi 30 janvier : fabrication et vente de boudins sur le parking de la fromagerie organisée par le sou des écoles.

Dimanche 6 mars : vente diots savoyards et polinte sur le parking de la fromagerie organisée par l'amicale des pompiers.

